

LA REVUE

# agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



**DOSSIER**

## L'AGTECH MONTE EN PUISSANCE

**ÉCHANGES  
AGROALIMENTAIRES**

D'un virus  
à l'autre

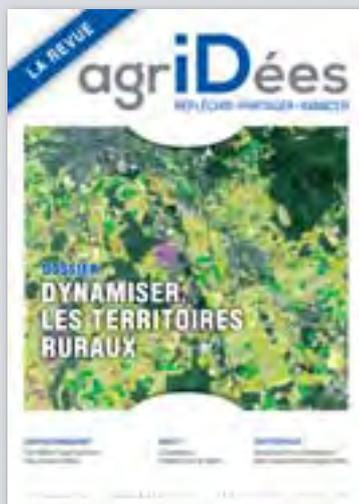
**ENTREPRISE**

La 3<sup>e</sup> voie  
de l'agriculture

**DROIT**

Le label  
bas-carbone

# Découvrez la nouvelle formule de La Revue agridées...



## Abonnez-vous à La Revue agridées

### Bulletin d'abonnement 2020 - Revue trimestrielle du think tank agridées - ISSN : 2610-4571

Monsieur  Madame

Nom : ..... Prénom : .....

Institution/Établissement/Collectivité\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

Pays\* : .....

Téléphone\* : .....

Courriel\* : .....

### Adresse de facturation (si différente)

Institution/Établissement/Collectivité\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

Pays\* : .....

Souscrit un abonnement à La Revue agridées pour les 4 numéros

Premier abonnement

Renouvellement - N° d'abonné(e) .....

### Tarif Abonnement annuel toutes destinations :

48 euros TTC (TVA 2,10 %) - Pour les abonnements groupés, contacter le service abonnement : [contact@agridees.com](mailto:contact@agridees.com)

Règlement par chèque joint à l'ordre de : Société des Agriculteurs de France

Règlement par carte bancaire ou virement via le site : [www.agridees.com](http://www.agridees.com)

### Ce bulletin est à renvoyer à :

AgriDées - service abonnement - 8, rue d'Athènes - 75009 Paris  
SIRET 78436425900019 CODE APE 9499Z

### Conditions générales d'abonnement :

L'abonnement prend effet à réception du règlement. L'abonnement est valable pour une année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le présent abonnement ne représente pas une adhésion au think tank agridées.

Si vous souhaitez adhérer en tant que personne individuelle ou entreprise,

veuillez vous reporter au formulaire d'adhésion, disponible sur le site internet [www.agridees.com](http://www.agridees.com).

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser un courriel à : [contact@agridees.com](mailto:contact@agridees.com).

8, rue d'Athènes

75009 Paris

+33 (0)1 44 53 15 00

[contact@agridees.com](mailto:contact@agridees.com)

[www.agridees.com](http://www.agridees.com)

 @SAFThinkTank

# Crise majeure : priorité au sanitaire et à l'alimentaire

Jean-Baptiste  
MILLARD  
Délégué général  
d'agridees



© AgriDées

“ La solidarité et le sens des responsabilités des acteurs doivent être au rendez-vous ”

Après avoir un temps tenté de repousser l'échéance pour protéger le plus possible la vie économique du pays, le président de la République et son gouvernement ont dû se résoudre à annoncer des mesures fortes face à l'intensification de l'épidémie de Covid-19 allant jusqu'au confinement de la population.

Certains secteurs de notre économie sont déjà très fortement impactés par les événements et, très vite, c'est bien l'ensemble des acteurs qui sera concerné.

Il est encore difficile de mesurer l'ampleur de cette crise sur les filières agricoles et agroalimentaires. Elle ne touchera certainement pas de la même façon les produits de première nécessité et ceux à plus haute valeur ajoutée, ceux distribués localement ou nationalement et ceux écoulés principalement à l'export, les produits consommés à domicile et ceux destinés à la restauration hors foyer.

Personne ne sera épargné et notamment pas les entreprises agricoles fournissant des marchés ayant perdu tout débouché. La solidarité et le sens des responsabilités doivent être au rendez-vous entre les différents maillons de nos filières, dont la force des liens sera mise à rude épreuve.

Mais ce que nous enseigne d'ores et déjà cette pandémie, c'est bien la nécessité d'assurer les besoins élémentaires d'une population que sont la santé et l'alimentation. Elle justifie également la maîtrise de notre logistique et l'organisation d'une politique minimale de stockage.

Le chef de l'État ne s'y est pas trompé en rappelant l'importance de garantir notamment la souveraineté alimentaire tant au niveau national qu'europpéen\*.

Cette souveraineté est certes largement acquise en France et à l'échelle de l'Union européenne. Mais les événements actuels incitent à la renforcer et à en rappeler la priorité stratégique. ▶

## Note

\* « Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie au fond, à d'autres, est une folie » a martelé Emmanuel Macron. « Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. » Emmanuel Macron, président de la République Française. Adresse aux Français, 12 mars 2020.

**La Revue agridées**

(publiée depuis 1837 sous les titres *L'Agriculture Pratique*, puis *Agriculteurs de France*)

est une publication éditée par la Société des Agriculteurs de France :

8, rue d'Athènes,  
75009 Paris.

Tél. : 01 44 53 15 15

**E-mail :**

contact@agridees.com

**Internet :**

www.agridees.com

**Twitter :**

@SAFThinkTank

**Forme juridique :**

association loi 1901  
reconnue d'utilité publique

**Responsable légal**

**et directeur de publication :**  
Damien Bonduelle

**Rédacteur en chef :**

Jean-Baptiste Millard

**Rédactrice**

**en chef adjointe :**

Isabelle Delourme

**Abonnements :**

48 euros TTC/an  
Christelle Vasseur :  
contact@agridees.com

**Maquette, composition  
et photogravure :**

C.A.G., 169, rue du Faubourg-  
Saint-Antoine, 75011 Paris

**Imprimerie :**

Graphprim  
24, avenue Georges-Dupont  
Z.A. de l'Épinette  
59120 Loos

**Liste des annonceurs :**

Groupe AGRICA

**Crédit photo de couverture :**

© -MadDog-/AdobeStock.com

**Dépôt légal :** à parution

**N° de Commission Paritaire  
de Presse :** 1220G83987

Toute reproduction intégrale  
ou partielle par quelconque  
moyen que ce soit est  
interdite sans autorisation  
préalable

**ISSN :** 2610-4571

Périodicité : trimestrielle



# Sommaire

## EDITORIAL

**3** Crise majeure : priorité au sanitaire et à l'alimentaire

## ÉCHANGES AGROALIMENTAIRES

**5** D'un virus à l'autre

## POLITIQUE

**6** Brexit : enfin !

**7** Un pacte vert pour l'Europe

## PHILOSOPHIE

**8** Le consommateur serait-il devenu schizophrénique ?

## DOSSIER p. 12 à 24

### L'Agtech monte en puissance

**14** Les robots agricoles en action

**15** Un plan stratégique pour la filière agroéquipement ?

**16** L'intelligence artificielle, un bonus pour l'agriculture

**17** Agdatahub : une réponse collective à la gestion des données

**18** Naïo Technologies : « D'ici dix ans, des robots dans tous les champs ? »

**20** En Australie, l'expertise robotique et l'apprentissage machine orientés clients

**22** Rencontre avec Thomas Böck, P.-D.G. de CLAAS

## ENTREPRISE

**25** Cyber-attaques : les agriculteurs ne sont pas épargnés !

**26** La filière horticole française, fleuron en perdition ou expertise d'avenir ?

**28** Du blé français pour les croissants « Boulanger de France »

**29** Les « bienfaits » de l'agribashing

**30** La 3<sup>e</sup> voie de l'agriculture, clé de voûte de la transition alimentaire

## RECHERCHE

**31** Réécriture du génome, éthique et confiance

**32** Vous avez dit édition de génome ?

## DROIT

**34** Le label bas-carbone en agriculture et en sylviculture



# D'un virus à l'autre

L'épidémie Covid-19 liée au nouveau coronavirus SARS-CoV-2, Covid-19 a mis en évidence la fragilité de l'économie mondiale globalisée, et ses conséquences pour le commerce agroalimentaire.

En 2019, la Chine a connu une épidémie sans précédent de Fièvre porcine africaine (FPA). Cette affection virale non transmissible à l'homme a décimé 40 à 60 % du cheptel porcin. La Chine a dû recourir à des importations massives de viande porcine, bovine et ovine. Il s'est agi d'une opportunité inattendue pour les exportations européennes et françaises en particulier. En parallèle, il a été constaté une hausse annuelle de + 9,1 % de l'indice FAO des prix mondiaux des produits alimentaires. Mais cette situation est désormais totalement bouleversée avec l'épidémie Covid-19 liée au nouveau coronavirus SARS-CoV-2, apparue en décembre 2019 à Wuhan dans la province de Hubei, et qui s'est propagée de manière fulgurante en Chine et hors de Chine. Du fait des mesures de confinement imposées à la population dans une grande partie du pays par les autorités chinoises, l'économie a été mise quasiment à l'arrêt. Cette épidémie a révélé brutalement la forte dépendance de l'ensemble de l'économie mondiale vis-à-vis du « moteur » chinois. Les secteurs de l'automobile, des produits pharmaceutiques, de l'électronique sont ainsi touchés dans leurs approvisionnements, mais aussi le commerce agroalimentaire mondial et par répercussion les productions agricoles.

## Paralyse des importations chinoises

Les prix des céréales et des oléagineux se sont tassés, tandis que ceux des produits laitiers et des viandes stagnent. Les importations chinoises par containers de produits laitiers et de viande porcine sont paralysées, de même que l'ensemble de la logistique des échanges avec la Chine.

Au-delà de ces effets immédiats, la récession de l'économie chinoise va frapper également les secteurs des vins et spiritueux pour lesquels la Chine est le second client de



Bernard VALLUIS  
Consultant

la France après les États-Unis. En effet la France, second exportateur mondial de spiritueux derrière le Royaume-Uni est le premier fournisseur en vins et spiritueux de la Chine, grâce au Cognac et aux vins de Champagne, ce poste représentant à lui seul la moitié des exportations agroalimentaires françaises vers l'Empire du Milieu. Néanmoins la reprise des opérations commerciales, lorsqu'elle se produira, devrait pouvoir bénéficier au secteur français des viandes et en particulier aux exportations de viande bovine depuis la levée en 2019 des restrictions qui pesaient sur le secteur depuis la crise de la vache folle. Pour ce qui concerne les produits laitiers, la France n'a pas profité avant l'épidémie de COVID-19 de la forte demande de produits secs qui, outre l'origine américaine, a bénéficié surtout à la Biélorussie, à l'Allemagne et aux Pays-Bas. Ce défi

reste à relever pour le secteur laitier français. La perspective d'une récession généralisée avec ses conséquences en matière économique et financière laisse augurer une crise durable pour toutes les matières premières, dont les produits agricoles, dans le sillage des produits pétroliers. Ces événements ne permettront sans doute pas la pleine mise en œuvre du récent compromis commercial sino-américain comme ils réduiront les débouchés en maïs et soja du Brésil et de l'Argentine. Alors que la propagation de la maladie à l'échelle planétaire s'est accélérée, et que la liste des victimes s'allonge rapidement, le Covid-19 a mis en évidence la fragilité de l'économie mondiale globalisée. ▀

Bernard Valluis